



Diplôme d'ingénieur Mécanique parcours structure – CYC9403

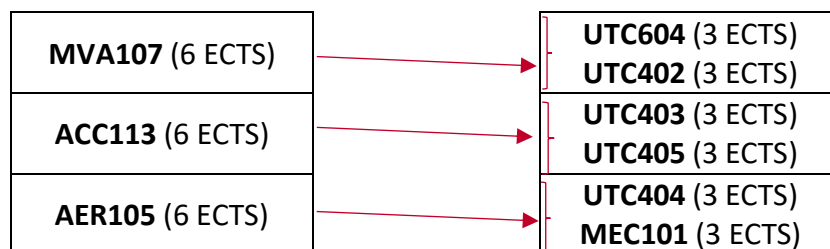
**Mesures transitoires, équivalences entre UE de l'ancienne et de la nouvelle maquette
 Valables pour l'ancien CYC61, jusqu'aux inscriptions de la rentrée 2024-2025**

« A partir du 1^{er} octobre 2024, les élèves inscrits à l'École d'Ingénieur·e·s avant le 1^{er} septembre 2018
 devront faire valider leur portefeuille d'unités d'enseignements par la voie de la VES »

Objet de la réforme

Dans le cadre de la mise en place des unités d'enseignement de tronc commun (UTC) dans les cursus ingénieur :

- ✓ **MVA107** (Algèbre linéaire et géométrie – 6 ECTS) **est remplacée par UTC604** (Mathématiques pour ingénieur – 3 ECTS) **et UTC402** (Introduction à la mécanique des solides déformables – 3 ECTS)
- ✓ **ACC113** (Acoustique générale pour l'ingénieur – 6 ECTS) **est remplacée par UTC403** (Introduction à la physique des vibrations et des ondes – 3 ECTS) **et UTC405** (Notions fondamentales sur les matériaux – 3 ECTS)
- ✓ **AER105** (Mécanique des fluides industrielle – 6 ECTS) **est remplacée par UTC404** (Fondamentaux de la thermodynamique et de la mécanique des fluides – 3 ECTS) **et MEC101** (Introduction aux éléments finis – 3 ECTS)



Mesures transitoires

Les auditeurs ayant validé ces anciennes UE avant le 1 ^{er} octobre 2018...	... sont dispensés des nouvelles UE suivantes (mises en places au 1 ^{er} septembre 2018) :
MVA107	UTC604 et UTC402.
ACC113	UTC403 et UTC106
AER105	UTC404 et MEC101
FAB 112	FAB113
FAB108	FAB208
FAB206	FAB106

Les auditeurs ayant été admis à l'EiCnam avant le 1^{er} septembre 2018 sont dispensés de UTC604 (Mathématiques pour ingénieur – 3 ECTS) **et UTC402** (Introduction à la mécanique des solides déformables – 3 ECTS) **et leur mémoire d'ingénieur comptera pour 45 ECTS.** Les autres doivent suivre et valider UTC604 + UTC402 et leur mémoire d'ingénieur comptera pour 42 ECTS.